Affaire des "viandes putréfiées" : la mise au point du CRPOS

Abderrahim DERRAJI - 2018-06-05 20:33:42 - Vu sur pharmacie.ma

Dans une mise au point datée du 5 juin 2018, Sâadia Motaouakkil, présidente du Conseil régional des pharmaciens d'officine du sud, a apporté un certain nombre d'éléments par rapport au dernier communiqué du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens au sujet de l'affaire des viandes putréfiées de la dernière fête d'Aïd Al Adha. Par cet écrit, la présidente du CRPOS qui a également pris part à la réunion tenue le 1er juin au ministère de l'Agriculture, a rappelé les éléments suivants :

- L'étude menée par l'ONSSA et présentée lors de la réunion du ministère de l'Agriculture a démontré que la dégradation de la viande observée est surtout due au recours par certains éleveurs et revendeurs à une alimentation inappropriée. Cette alimentation destinée à engraisser les moutons, renferme entre autres, de la fiente de volaille et certains médicaments notamment des anti-inflammatoires, des anabolisants et des contraceptifs oraux. La chaleur qui avait prévalu pendant la dernière fête de Aïd Al Adha et les mauvaises conditions de conservation des carcasses des animaux avaient aggravé la situation.

- Les médicaments vétérinaires ne sont quasiment plus dispensés par les pharmaciens d'officine. Ceci s'explique d'une part, par le fait que les vétérinaires cumulent paradoxalement la dispensation et la prescription des médicaments vétérinaires, et d'autre part, par les prix bas pratiqués par ces derniers du fait qu'ils bénéficient de remises importantes de la part des fournisseurs. Ceci met à mal la concurentiabilité des pharmaciens d'officine qui réalisent aujourd'hui des chiffres d'affaires insignifiants sur ce type de médicaments.

- Certains éleveurs et revendeurs sans scrupules se procurent les anabolisants en dehors du circuit pharmaceutique. Les anabolisants ne sont vendus en pharmacie qu'à titre exceptionnel. Ceci est facilement vérifiable auprès des grossistes-répartiteurs qui approvisionnent les 11.000 pharmacies du Royaume. Par contre, plusieurs souks hebdomadaires proposent des anabolisants et toutes sortes de produits illicites provenant des circuits parallèles.

Tout en exhortant les pharmaciens à redoubler de vigilance vis à vis de tout achat suspect des produits incriminés, la présidente du CRPOS a, pour finir, rappelé que la la non maitrise du circuit de distribution des produits vétérinaires et les pratiques déviantes de certains éleveurs expliquent en grande partie la dégradation des viandes. Elle aussi loué la participation active des pharmaciens dans la planification familiale. Ces derniers ne peuvent, d'après Mme MOTAOUAKKIL être tenus pour responsables du mésusage des contraceptifs oraux.